

21 October 1781

Duchess of Württemberg

51943 - 4

Ma chere mere

Je vien d'écrire a mon Pere pour lui demander la gracieuse
permission d'ou venir a Bronswe, j'ayere que ma chere mere
me l'accordera aussi de lui faire mes cour des que je serai en
état de voyage, j' compte alors de partir d'ici le 20. ou le 21
de Nov. si jusque li notre demenagement ne me force de
partir encore plutôt; toute notre maison est par dessus de force,
vous jugerez vous même quel embarras que tout ceci fait, et
ce qu'il y a de fort plaisant se que nous ne savons pas enon
ou aller, l'endroit ~~n'est~~ de notre demeure future n'est point
encore fixé, nous sommes dans une confusion si prodigieuse,
~~et~~ j'ayere cependant d'avoir bientôt des nouvelles positives
l'adieu. Je me porte ayrement a merveille ainsi que mon
petit frizze qui devient tout les jours plus gros et gras se portent
comme la maman; j' me flatte que ma chere mere me
permettra d'ou ramener avec moi mon fils damoins la
separation me contraindra infiniment, j' ai déjà d'une

81843
Dm
alors
aussi
moi
mais
voudr
l'œil
que j'
de fair
fere
d'être
Luben
5

Trippeuse a reuse de quitter mon mari, et tout les desagremens
qu'il yrouve aprissent de la part du roi si les partage si
vivement, que les momens heureux que j'yase dans luy croie
de revoir toute ma famille, me deviennent brüte quelquefois
quand j'y pense a tout cela: auroste il seroit impossible de dire a
ma chere Mere ~~so~~ toute les humiliations auxquelles le Prince
est journellement expose de la part du roi, il vient de lui
faire encore un trait de sa facon, que j'aurois l'honneur de
vous compter quand j'aurois celle de vous voir qui vous etonnera
et que personne au monde ne peut s'äme mon mari si il
quitte, au contraire j'y trouve qu'il a le plus grand raison.
Si j'ai écrit a mon Pere que j'y souhaiterois beaucoup que j'on
loge Mad la Comtesse de Guesb a la cour qu'on loge alors
mon petit frere tout pres d'elle, car il m'est impossible d'äpar
donner cet enfant a une nourrice seule, mais si j'äve j'y
que si il y a un autre moyen pour loger la Comtesse a la
cour de le faire, elle le souhaiteroit beaucoup, et m'a äpar
qu'elle
troit contente d'une petite chambre pourvu qu'elle ne soit
pas eloigne de l'enfant: auroste si c'est impossible de s'y
designer

21 October 1781

Duchess of Württemberg

alors logé le petit tout près de moi, j'en serai fort contente
aussi, veuillez seulement chère Mère ne pas être fâchée contre
moi, que j'ose prendre la liberté de proposer des choses parrilles
mais mon Mari qui s'interroge si vivement a cet enfant ne
voudrai pas qu'il fut absolument sans que personne n'ait
l'œil sur personne qui soit avec lui; vous trouverez sûrement
que j'ai grand raison, et vous aurez certainement la bonté
de faire envisager les choses de façon à mon Père qu'il le
fera, si cela ne fait pas trop de difficultés. J'ai l'honneur

d'être

De ma chère Mère

La très humble et très obéissante
fille Auguste

Luben ce 21. d'Octobre
1781.

51944

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.]

51344